



Société Anonyme au capital de DH. 105 340 400  
Siège Social, 32, Boulevard de la Résistance - CASABLANCA - R.C 13 629

## AVIS DE CONVOCATION

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société **DIAC SALAF** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société, 32, Boulevard de la Résistance à Casablanca, le **jeudi 28 juin 2012 à 10 heures** en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 et approbation des comptes dudit exercice ;
2. Affectation des résultats ;
3. Quitus de sa gestion au conseil d'administration au titre de l'exercice 2011;
4. Quitus de l'exécution du mandat du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011 et renouvellement de son mandat;
5. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95
6. Questions diverses;
7. Pouvoirs en vue des formalités légales.

**Le Conseil d'Administration**

## PROJET DE RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011
  - La lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice ;
- Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un résultat net de -16 299 258,37 dirhams.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le conseil d'administration.

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010, soit -16 299 258,37 dirhams, de la manière suivante :

Résultat à répartir	-16 299 258,37 DH
Report à nouveau (Avant affectation)	-252 615 460,05 DH
Report à nouveau (Après affectation)	-268 914 718,42 DH

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et définitif de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 aux administrateurs en exercice.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et définitif de sa gestion au titre de l'exercice 2011 au cabinet L.S CONSULTING, représenté par Madame Lyna SEBTI en sa qualité de commissaire aux comptes.

Elle renouvelle le mandat du cabinet L.S CONSULTING pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes, approuve la convention aux termes de laquelle DIAC SALAF accorde un prêt à DIAC EQUIPEMENT en vue de lui permettre de faire face à ses engagements.

### SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour effectuer les formalités prévues par la loi.

XEC 29/05/12